



Plan Local d'Urbanisme
Juillet 2024

CAHIER DE RECOMMANDATIONS ARCHITECTURALES URBAINES ET PAYSAGÈRES

COMMUNAUTÉ DE COMMUNES DU BRIONNAIS
SUD BOURGOGNE



SOMMAIRE

FICHES GUIDE ■

Mode d'emploi de la fiche 04

Préparer son projet 05

RECOMMANDATIONS ■ ■ FICHES DU SCOT

ESPACE PUBLIC ■

Préambule 07

Fiche 0
La création et valorisation d'espaces publics 08

07. Garder et créer des espaces publics conviviaux

Fiche 1
Rues, ruelles et voies rurales 10

Fiche 2
Places et espaces de centralité 12

Fiche 3
Berges parcs et cours d'eau 14

Fiche 4
Mobilités actives 16

Fiche 5
Revêtements de sol 18

Fiche 6
Végétation 20

02. Comprendre la composition spatiale de son village
03. Réfléchir au développement possible de son village
06. Préserver les caractères ruraux des villages
07. Garder et créer des espaces publics conviviaux

ARCHITECTURE ■

Préambule 23

Fiche 0
La construction neuve et la rénovation 24

01. Les questions à se poser avant de construire

Fiche 1
Châteaux et domaines 26

Fiche 2
Demeures bourgeoises 28

Fiche 3
Habitat collectif et maison de bourg 30

Fiche 4
Fermes et bâtiments agricoles anciens 32

Fiche 5
Villas et pavillons 34

Fiche 6
Le végétal chez soi 36

02. Inscrire la construction dans son terrain
04. Volumétrie, gabarit des constructions
05. Éléments architecturaux et composition de façade
05. Concevoir des extensions urbaines
06. Réhabiliter et agrandir

03. Organiser ses espaces extérieurs, composer son jardin

Lexique 38

La structure de la fiche

Texte rédigé

Le contexte, situation du propos, les caractéristiques...

Approche pédagogique +++

Points de recommandations

Prescriptions non quantifiables, de l'ordre du sensible, qui peuvent être appliquées.

Approche pédagogique ++ et prescriptive ++

Page 1

Page 1

1 Référence fiche
SUJET FICHE

Brionnais
Sud Bourgogne

Contexte

Enjeux

1 Référence fiche
SUJET FICHE

Brionnais
Sud Bourgogne

Recommandations

Texte rédigé

Mise en évidence de l'importance de la thématique, les dysfonctionnements, ce qui peut être favorable pour le territoire...

Approche pédagogique +++

Illustrations

Photographies, schémas, plans, coupes, dessins...

+ éléments d'appréciation :

✓ bon exemple

✗ mauvais exemple

Préambule

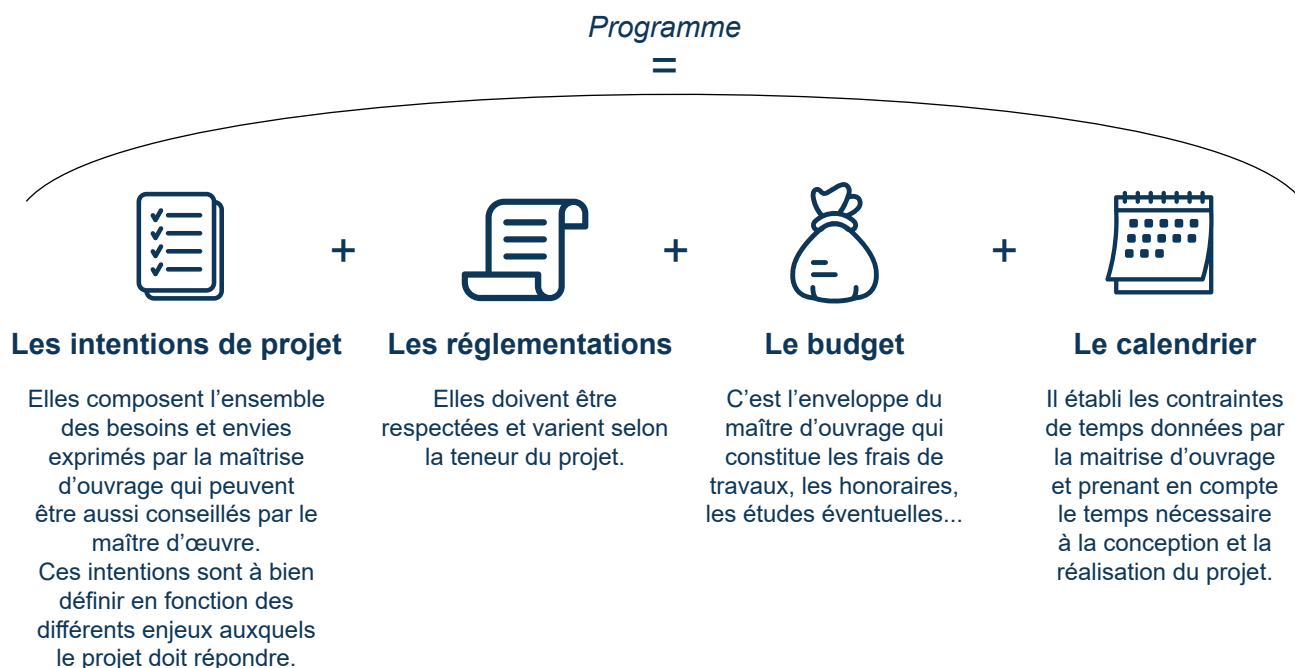
Lors d'un projet de rénovation, de construction ou d'aménagement, il est important de bien comprendre les différents acteurs et les enjeux à prendre en compte pour la bonne réalisation.

Aux besoins, il existe des organismes comme le Conseil d'Architecture, d'Urbanisme et de l'Environnement (CAUE), l'Unité Départementale de l'Architecture et du Patrimoine (UDAP), l'Agence Locale Énergie Climat (ALEC) ou la Direction Régionale de l'Environnement, de l'Aménagement et du Logement (DREAL) qui sont là pour vous conseiller sur différents sujets (processus, énergie, budget, aides financières...) et vous orienter vers un projet de qualité.

Qui est qui?



Comment élaborer un programme ?



■ I. ESPACE PUBLIC





Préambule :

Quoi et pour qui ?

Voici la première partie du Cahier de Recommandations Architecturales Urbaines et Paysagères (CRAUP). Cette partie formule un certain nombre de recommandations pour aider les maîtres d'ouvrages (communes, département mais aussi aménageurs, promoteurs, constructeurs...) et maîtres d'œuvre (architectes, urbanistes, paysagistes..) à composer un espace public en lien avec les spécificités du territoire, au service de la qualité du cadre de vie et de l'attractivité résidentielle, touristique et plus largement économique.

Ces recommandations sont détaillées dans un ensemble de 6 fiches organisées de manière typologique puis thématique. Elles sont à consulter en fonction d'un sujet précis en lien avec un projet ou pour la simple information du lecteur.

Pourquoi ?

S'inscrire dans une histoire commune

Les espaces publics sont variés. Ils présentent des formes, des usages et ambiances divers. Certains sont plus prégnants que d'autres au regard de leur localisation, de leur fonction ou de leur hospitalité. Pourtant chaque espace a son importance. C'est grâce à ces différents espaces que chacun peut arpenter le territoire, l'observer, l'habiter et participer à son activité. Que ce soit une grande place centrale, une placette de hameau, une ruelle, un cours d'eau ou simplement le bord d'une route, l'addition de tous ces espaces constitue une partie importante du territoire qui participe à son identité.

Préserver et innover

Cette identité est à préserver car elle peut facilement être fragilisée. Toutefois, le but de ce cahier n'est pas de promouvoir le retour à une vie passée. Il a pour objectif de donner des clés pour composer des projets qui intègrent les innovations et les besoins actuels, tout en respectant les spécificités locales et le patrimoine qui nous sont donnés.

Penser à l'évolution et la durabilité

La réussite d'un espace public se mesure dans le temps, en intégrant ses aspects économiques et environnementaux. Il s'agit d'assurer une maîtrise de la dépense publique appréciée dans sa globalité, mais aussi des coûts de gestion et d'entretien à prévoir une fois l'espace public investi par ses divers usagers et tout au long de sa vie. La prise en compte de l'environnement peut générer des économies et permet l'obtention de subventions dédiées.

Aménager un cadre de vie pour tous

La question de l'usage est intrinsèquement liée à l'aménagement de l'espace public. Il doit répondre aux besoins mais au delà de cet objectif, il doit donner envie à différents publics de s'y arrêter ou d'y passer. L'espace public appartient à tous. Il doit être pensé pour les habitants comme pour les visiteurs et doit prendre en compte les enjeux d'accessibilité.

Comment bien définir les intentions de projet ?

Il n'est pas toujours évident d'avoir des intentions de projet claires pour un espace public. On se focalise souvent sur un problème à résoudre ou un élément à améliorer, mais on oublie souvent les autres sujets. Qu'il soit à revaloriser ou à créer entièrement, la conception d'un espace public touche à beaucoup de sujets qu'il faut anticiper le plus tôt possible.

Lors d'un projet d'espace public, il est important de comprendre que c'est en grande partie les éléments déjà existants qui vont définir les intentions et le dessin de cet espace. Il est alors primordial de commencer par interroger le site de projet, de l'analyser rapidement et de voir les dynamiques ou les points de fragilités qui l'entourent pour partir sur des intentions de projet cohérentes.

Voici quelques questions qui ont pour but de poser dès le début une liste d'intentions, avant de commencer toutes démarches de projet.

Se poser les bonnes questions pour la valorisation un espace public existant :

1. A quoi servait cet espace auparavant?



2. Quels sont les besoins actuels liés à cet espace...



A l'échelle locale ?

A l'échelle plus large ?



5. Qu'est ce qui va changer à l'avenir? Qu'est ce qui a déjà changé...



A l'échelle locale ?

A l'échelle plus large ?



3. Quels sont les besoins à anticiper pour l'avenir...



A l'échelle locale ?

A l'échelle plus large ?



4. Comment définir l'espace en question ? Quels sont les points forts et de fragilité au sujet de...

Son environnement ?

Sa forme ?

Ses fonctions ?

Ses matériaux ?



Son mobilier ?

Sa végétation ?

Ses vues ?

Son influence ?



5. Dans le temps, quels sont les élément qui influent sur cet espace...

Lors d'événements ?

le matin ? le midi ? le soir ?

A différentes saisons ?



5. Que faut-il renforcer ou réduire au sujet de...

Son environnement ?

Sa forme ?

Ses fonctions ?

Ses matériaux ?



Son mobilier ?

Sa végétation ?

Ses vues ?

Son influence ?



Se poser les bonnes questions pour la création d'un nouvel espace public :

1. Pourquoi faut-il créer cet espace ? Quels changements poussent à créer cet espace ?



2. Quels sont les besoins immédiats pour cet espace...

← A l'échelle locale ? A l'échelle plus large ? →

3. Quels sont les besoins à anticiper...

← A l'échelle locale ? A l'échelle plus large ? →

4. Quelle sera la fonction de cet espace pour...

les habitants de proximité ?



les habitants de la commune ?



les visiteurs ?



5. Quels flux vont passer sur cette espace ?



6. Quel sera le niveau d'influence de cet espace...

à l'échelle du quartier ?

à l'échelle de l'unité urbaine ?

à l'échelle plus large ?

?

Confidentiel | Majeur

7. Y a-t-il des vues ou des monuments à valoriser ?



8. Y a-t-il des éléments végétaux à valoriser ?



9. Cet espace va-t-il varier selon une temporalité...

Lors d'événements ?



le matin ? le midi ? le soir ?



A différentes saisons ?



Contexte

Le pays Brionnais est un territoire rural traversé par des voies qui relient les différentes unités bâties. Elles ont été tracées au gré des mutations et divisions parcellaires, par une urbanisation aléatoire, ce qui participe à la construction du paysage rural.

Les abords des voies sont plus ou moins délimités, parfois privés ou publics, ils permettent de créer un retrait avec les parcelles ou participent à la gestion des eaux pluviales. On retrouve ainsi différentes **ambiances paysagères** allant de la voie bordée de végétation et ouverte sur le paysage, jusqu'à la rue de centre-village dense qui accueille divers usages (habitat, commerce, équipements...), en passant par les impasses des quartiers pavillonnaires (peu répandues).

Sur les bas côtés on retrouve une alternance de matériaux selon les séquences traversées. Il peut y avoir de la pelouse, du gravier, de la terre battue ou du stabilisé. Le végétal a aussi sa place, il est présent sous forme de haies bocagères typiques du secteur, de bosquets, de massifs ou d'arbres qui accompagnent les éléments construits comme les murets en pierre sèche, qui constitue aussi une spécificité du territoire, et prennent une importance majeure pour l'ambiance paysagère.



Saint Germain en Brionnais



Anglure-Sous-Dun



Baudemont



Avenue de la gare à Chauffailles

Enjeux

La définition d'une rue ou d'une voie rurale ne dépend pas seulement de son emprise de passage. Elle se caractérise par ses abords, ses limites, les vues qu'elle offre, son mobilier, les façades ou les jardins qui la longent, etc...C'est l'accumulation de ces éléments qui composent ainsi l'ambiance de cet espace.

Cette typologie d'espace public ne doit pas seulement répondre à l'enjeu de mobilité, mais aussi à des questions d'**intimité, de biodiversité, de cadre de vie, d'accessibilité, de dérèglement climatique, de gestion de l'eau, etc...**

C'est pourquoi lors de la restructuration d'une rue, la création de nouveaux logements ou l'installation d'une clôture, il est important de penser à **l'ambiance de la rue autant qu'à celle des jardins privés**, tout en prenant en compte la biodiversité, le paysage et les flux qui vont circuler.

La rue doit composer un espace agréable **offert à tous les usagers**.



Clôture et abords de voie rurale adaptés au contexte.



Exemple de bord de rue bien aménagé pour le piéton et pieds de façade plantés, ce qui permet de mettre à distance les logements de l'espace public et de rendre plus convivial la rue

Recommandations

Il est recommandé de... :

- **préserver le tracé irrégulier des abords des voies, les haies bocagères et les murets typiques en pierre sèche;**
- **penser à la bonne intégration des clôtures.** Prévoir des clôtures végétales et légèrement perméables au regard;
- **limiter le développement des voiries au langage trop routier** (coffrets de réseaux trop visibles, revêtements standardisés et imperméables, ambiance fonctionnelle...) et transformer ces espaces pour une meilleure intégration aux voies environnantes (travailler la délimitation de la chaussée, conserver un aspect rural plus aléatoire, plantation des abords, permettre une appropriation...);
- **ne pas réduire les abords des rues et avenues à de simples stationnements.** Végétaliser et créer un espace plus accueillant pour le piéton et les modes doux (Cf [Fiche-OAP-5-La végétalisation et l'imperméabilisation](#) et [Fiche-CRAUP-4-Mobilités actives](#));
- **travailler l'interface entre le public et le privé,** surtout dans les villes et bourgs étroits;
- **maintenir ou créer les liaisons douces** à travers les nouvelles opérations pour les relier au tissu existant;
- **réfléchir à l'implantation de l'éclairage,** la hauteur des candélabres, les intensités et moments d'éclairage pour préserver la biodiversité (trame noire).



Les murets typiques du pays Brionnais en pierre sèche qui marquent l'identité du territoire



Exemple de voie de lotissement impersonnelle, sans lien avec le Brionnais, qui met en avant la place de la voiture et n'est pas très accueillante pour le piéton



Bord de route et pied de clôture végétalisé, qui permet de gérer une liaison douce, agréable et qui peut gérer une partie des eaux pluviales



Exemple de bord de route paysager qui permet de valoriser le cheminement piéton, désimperméabilise le sol et rend plus conviviale la rue



Exemple d'abords de voie bien traités, perméables, laissant une place pour le piéton et valorisant les façades. On note aussi l'importance des éléments végétaux sur le domaine privé qui rendent la rue plus conviviale

Contexte

Dans les villages, les bourgs ou les petites villes, chaque unité bâtie cristallise des espaces publics de différentes formes et usages. Ces espaces sont nés de la convergence de voies, de l'élargissement de rues majeures, d'un recul par rapport à un bâtiment emblématique ou d'une volonté délibérée de créer une respiration. Quoi qu'il en soit, ces différentes typologies demeurent des points de rencontre et des centralités dans le fonctionnement de l'urbain.

Ces espaces sont souvent délimités par un front bâti. Ils mettent en valeur la présence d'un patrimoine local (église, calvaire, panorama...), ou sont le lieu d'événements traditionnels (marchés) ou simplement de pratiques quotidiennes.

Au moment de leur création ces espaces ont été pavés ou plus simplement laissés en terre battue, et souvent plantés de grands arbres.



Place de l'hôtel de ville de Chauffailles



Rue centrale de La Clayette



Parvis de l'église de Coublanc

Enjeux

Ces espaces doivent aujourd'hui répondre à **des besoins qui ne sont plus les mêmes que ceux qui existaient à l'époque de leur construction**. La vie de ces centres villes, villages et bourgs doit prendre en compte les nouvelles pratiques qui sont dues par exemple aux extensions urbaines, au déplacement des activités ou encore au développement du tourisme.

Ces espaces sont à valoriser à la fois pour **la vie locale** (concentration de commerces, d'activités ou de loisirs), tout **en accueillant les habitants des communes environnantes**, autant que **les visiteurs** (accessibilité simple, proximité, stationnements...).

Ainsi, un bon équilibre est à trouver entre la place de **la voiture et l'accueil du piéton**, pour favoriser une accessibilité simple tout en valorisant des **activités** (commerces, loisirs...) et un **cadre de vie locale**.

La **mixité d'usage** et la **facilité d'entretien** sont des points à considérer pour des questions financières et de durabilité de ces espaces.

L'aménagement doit prendre en compte les vues, le paysage et le patrimoine environnant, pour s'inscrire dans **l'histoire du lieu et la valoriser**.

Le respect de la **biodiversité**, **l'apport de fraîcheur** et la **désimperméabilisation des sols** (Cf **Fiche-OAP-5-La végétalisation et l'imperméabilisation**) doivent aussi être intégrés dans les intentions d'aménagement pour prendre en compte le réchauffement climatique et créer des espaces plus agréables.



Exemple d'espace de centralité désimperméabilisé, accueillant pour le piéton et valorisant l'environnement bâti



Exemple de rue centrale bien traitée, laissant une place pour le piéton et valorisant les façades. On note aussi l'importance des éléments végétaux sur le domaine privé qui rendent plus convivial l'espace

Recommandations

Il est recommandé de... :

- **limiter l'emprise de la voiture et des stationnements** sur ces espaces;
- **créer des espaces pouvant assurer de multiples usages** selon les moments (marché, spectacle, stationnement ...);
- **gérer la transition entre espace public et privé** (gestion des pieds de façades, des-imperméabilisation (Cf **Fiche-OAP-5-La végétalisation et l'imperméabilisation**), revêtements (Cf **Fiche-CRAUP-5-Revêtements de sol**)...);
- **ajouter des dispositifs qui peuvent accompagner les limites de ces espaces** pour mieux les intégrer à leur environnement (haies, bosquets, plantes grimpantes, murets, fresque...);
- **préserver un espace de respiration devant les bâtiments publics, les façades d'importance et les monuments** par un parvis, une placette, un jardin...;
- **valoriser l'identité des lieux, s'appuyer sur tous les éléments marquants** (paysage, patrimoine, histoire, végétation, couleur, relief, eau...) pour aménager les espaces publics;
- **anticiper les effets du dérèglement climatique** (accroître la part du végétal, la place de l'eau, installer des arceaux vélos et bornes pour véhicules électriques... (Cf **Fiche-OAP-5-La végétalisation et l'imperméabilisation** et **Fiche-CRAUP-4-Mobilités actives**)).



Parvis minéral qui met en valeur l'église et permet un dégagement de la vue tout en ayant de l'ombrage, à la Chapelle-sous-Dun



Centre bourg de Chateauneuf, avec un point de vue sur l'église, un revêtement imperméable et un aménagement trop minéral destiné au stationnement. On pourrait ajouter de la végétation aux pieds des façades par exemple.



Espace public très minéral et peu accueillant pour le piéton au pied de l'église de Vauban. Les abords de l'église pourraient être plantés ou accueillir des espaces de pause pour le passant. Le traitement des pieds de façades valorise le bâtiment lui-même.



Espace central à fort potentiel qui pourrait être planté et davantage végétalisé, à Tancon. On note tout de même un revêtement d'une teinte adapté (mais qui pourrait être perméable), puis des plantations qui participent à un cadre plus agréable.

Contexte

Le territoire du Brionnais compose un **paysage très vert**, avec des prairies bocagères à perte de vue. Ce paysage ne pourrait exister sans l'eau qui est omniprésente par les ruisseaux, les rivières et les plans d'eau. Le Sornin, un affluent de la Loire, traverse et structure une bonne partie du Brionnais.

L'eau est un des moyens de **mettre en scène** un paysage construit dans le but de mettre en valeur des villages, des châteaux ou même certaines fermes. Elle permet de dessiner des **espaces de loisirs et de promenade** qui présentent une qualité patrimoniale. On observe aussi ses **usages économiques** par des canaux d'irrigation et des retenues d'eau près des anciens moulins.

Les plans d'eau sont plus nombreux dans la partie Est du territoire. Outre leur qualité paysagère, ils font l'objet d'attention par rapport à la **qualité de l'eau et des milieux** qui s'y développent.



Château de La Clayette



Plan d'eau à Gibles

Enjeux

Ce territoire a su organiser au fil des siècles tout un réseau d'irrigation et des ouvrages de distribution de l'eau qui ont structuré **les modes de vies et de production** et dessinent encore aujourd'hui son paysage. Ce patrimoine culturel est à préserver.

Les mares, les rigoles, les cours d'eau, les canaux, les tunnels, les ponceaux sont des éléments fragiles à sauvegarder **pour perpétuer une bonne irrigation du territoire**.

De véritables **enjeux de maintien de ces caractères paysagers et des techniques liées à l'eau** sont à prendre en compte pour l'avenir du territoire.

De plus, des actions de **valorisation et de découverte** de ces éléments sont à mettre en place.



Promenade au bord de l'étang de La Clayette



Le Sornin à Châteauneuf



Système d'irrigation à Gibles

Recommandations

Il est recommandé de...

- **préserver la biodiversité** présente au bord de l'eau ;
- **adapter l'aménagement des espaces en fonction du contexte.** Privilégier de manière générale les aménagements simples et «bucoliques» avec des revêtements perméables et la présence de végétation (Cf [Fiche-CRAUP-6-Végétation](#)). Choisir des matériaux et du mobilier adaptés dans les séquences plus urbaines (Cf [Fiche-CRAUP-5-Revêtements](#)) ;
- **favoriser le lien entre l'eau et les espaces urbains proches et penser à leur complémentarité ;**
- **valoriser des promenades et des paysages par le confort des mobilités douces** (Cf [Fiche-CRAUP-4-Mobilités actives](#)) en cohabitation avec des espaces récréatifs ;
- **maintenir et restaurer les réservoirs de biodiversité et les continuités écologiques et paysagères ;**
- **étudier les possibilités d'ouvrages mettant en lien l'eau et le passant**, afin d'offrir d'autres vues et pratiques vers l'eau.



Exemple d'aménagement simple à Vichy qui peut être adapté à certaines berges du Brionnais. Ces espaces nécessitent peu d'éléments pour les mettre en valeur. Il doivent conserver leur esprit bucolique et non construit.

Contexte

Les déplacements sont la première source de consommation d'énergie et d'émission de gaz à effet de serre et de polluants atmosphériques. Ils sont caractérisés par l'utilisation majoritaire de produits pétroliers.

La substitution de la voiture par d'autres modes de déplacements moins ou non carbonés est possible : mobilités actives (vélo, marche), mobilités électriques/GNV*, transports collectifs....

Le terme de **mobilité active** désigne l'ensemble des modes de déplacements où la force motrice humaine est nécessaire, avec ou sans assistance motorisée : marche, vélo, trottinette, roller, skateboard ou Vélo à Assistance Electrique.



Le Chaucidou (CHAUssée à CIRCulation DOUce) permet de partager l'espace entre vélo, voiture et piéton,

Enjeux

La réflexion sur la mobilité permet de repenser l'aménagement du territoire et ses espaces urbains.

Deux enjeux majeurs font émerger le principe de mobilité active. Il permet d'agir sur **l'empreinte carbone** ainsi que de **réduire les inégalités territoriales** concernant des zones mal desservies par les transports.

Cela permet aussi de **réduire le bruit, d'augmenter l'activité physique, de créer du lien social et d'améliorer le cadre de vie** en créant des voiries moins imposantes que celles dédiées à la voiture.

Les mobilités actives concernent à la fois les besoins de déplacement utilitaires (accès aux établissements scolaires, commerces, zones d'activités...), puis les déplacements de loisirs (équipements sportifs, culturels...) mais aussi ceux liés au tourisme (connexion aux grands parcours, promenades...)

C'est pourquoi cette thématique est primordiale dans la caractérisation de nos modes de vie et de notre territoire.



Abri vélos sécurisé installé à Mâcon près de la gare

Recommandations

Pour l'aménagement, il est recommandé de... :

- **ne pas engendrer de rupture de parcours**, que ce soit pour les voitures comme pour les mobilités actives;
- **ne pas impacter l'espace piéton existant**.
- **prendre en compte la pente, la présence d'arbres, de mobilier urbain, de stationnement et les carrefours**;
- **créer des stationnements, des arceaux ou des locaux dédiés à proximité des équipements et dans les centres**;
- **prendre en compte l'entretien des voies et pistes**;



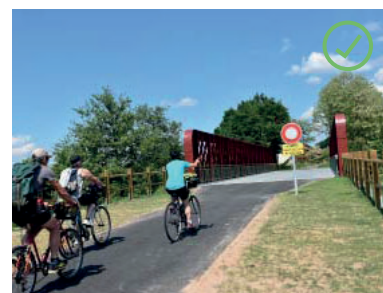
Priorité donnée aux voitures. Absence de marquage ou de sécurité pour les piétons - Bois Sainte Marie



Délimitation des trottoirs à niveau par des bandes de stabilisé qui désimperméabilisent le sol et met en valeur le cheminement piéton - Ouroux-sous-le-Bois-Sainte-Marie.



Bande cyclable installée près du Collège Jean Mer-moz - Chauffailles



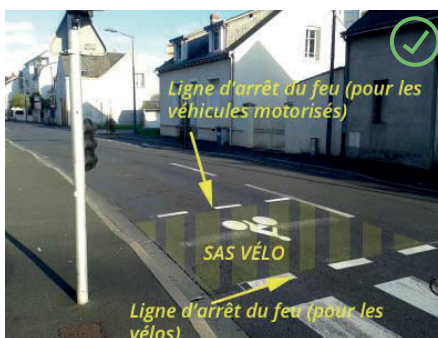
Piste cyclable près de Paray-le-Monial

Pour la pratique, il est recommandé de... :

- **porter des actions de promotion des mobilités actives** par la collectivité, les écoles ou des entreprises (participation à l'achat d'un vélo...);
- **mettre en place des ateliers** en collaboration avec la sécurité routière ou des associations pour transmettre les bons comportements en vélo, trottinette, roller...;
- **mettre en place des réseaux de panneaux qui indiquent les temps de parcours à pied ou à vélo**, pour promouvoir ces types de déplacements au quotidien....



Larges trottoirs en stabilisé devant le château de La Clayette qui le mettent en valeur



Mise en place de sas de sécurité pour les vélos - Collectif Cycliste 37



Arceaux vélos renforcés ; les design les plus simples sont souvent les meilleurs

Contexte

Le territoire du Brionnais Sud Bourgogne et ses 29 communes présente une grande variété de paysages. Au sein de chaque entité paysagère, les ambiances urbaines diffèrent également. Si les grands objectifs d'aménagement des espaces publics varient en fonction du contexte et de leur usage principal (espace de circulation, de centralité, de détente...), la prise en compte de leur spécificité doit se faire jusque dans le choix des revêtements de sols employés.

On compte ainsi **7 familles** de revêtement (repris ci-après):

- les enrobés,
- les asphaltes,
- les bétons,
- les sables,
- les pierres et pavés,
- les revêtement alvéolaires,
- les bois.



Habillage en pavé d'un espace de centralité à Chauffailles

Enjeux

Un sol participe à l'**ambiance d'un espace**. Certains revêtements s'apparentent à des espaces fonctionnels, alors que d'autres expriment un lieu plus récréatif. Le travail du sol est un moyen discret et sobre de **délimiter les espaces et les usages**, en évitant l'ajout d'éléments ou de mobiliers superflus.

Le sol est le support de divers usages selon le contexte dans lequel il se trouve. Il peut être traversé par différents **modes de transports** (camions, poussettes, vélos...). Il accueille parfois **différents publics** (enfants, personnes âgées, fauteuils roulants...) et **différents événements** (marchés, manifestations, spectacles...).

En plus des pratiques, le sol doit être adapté au **climat** dans lequel il se trouve et **temporiser les variations climatiques**. Certains sont utilisés pour limiter les rayonnements de chaleur trop importants ou pour absorber les fortes pluies par exemple.

Il ne doit pas induire un fonctionnement trop différent de celui déjà présent (ruissellement, biodiversité...). De plus, il ne doit pas dénaturer le **patrimoine bâti**, mais au contraire le mettre en valeur.

Ainsi, le choix d'un revêtement de sol n'est pas à minimiser et doit être bien réfléchi.



Exemple de revêtement de sol très fonctionnel pour les voitures, mais qui n'est pas forcément pertinent au regard de la qualité paysagère, de l'intégration du piéton, de la gestion de l'eau ou encore de la biodiversité



Exemple de mise en place de différents revêtements permettant de caractériser plusieurs espaces et usages de la rue, en limitant l'usage de potelets, tout en conservant un niveau du sol continu



Exemple de revêtement de sol qui permet de marquer une zone dédiée au piéton, qui s'intègre facilement dans le paysage et qui n'imperméabilise pas le sol



Exemple de revêtement de sol qui marque un cheminement tout en désimperméabilisant le sol, qui est adapté pour un contexte peu urbain

Recommandations

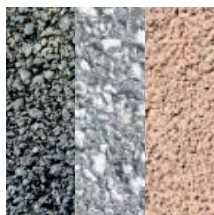
Il est recommandé de... :

- **choisir le revêtement adapté en fonction des critères suivants :**
 - le milieu d'implantation (urbain, rural...)
 - le contexte bâti et végétal (monument...)
 - la perméabilité
 - la résistance (voiture, camion...)
 - le confort de passage (pour vélos, piéton...)
 - le confort sonore
 - les usages (espaces de jeux, événements, modularité, éviter les sables et revêtements alvéolaires sur les espaces de marchés alimentaires...)
 - la durée de vie
 - l'absorption ou création de chaleur / fraîcheur
 - le coût financier
 - le coût environnemental

Ci après, des indications sur les éventuels **points forts et points faibles** des principaux revêtements utilisés en fonction des critères suivants :

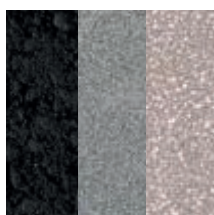
- 1 Milieu et Contexte
- 2 Résistance et Confort
- 3 Perméabilité, Coût environnemental et Absorption de chaleur/fraîcheur
- 4 Coût financier et Durée de vie

Le critère des **usages** est à définir selon les besoins de chaque aménagement.



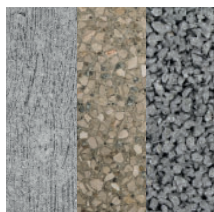
LES ENROBÉS

- 1 Langage routier, milieu urbain, possibilité avec un liant végétal pour un contexte plus rural.
- 2 Adaptés à tous véhicules, confort sonore.
- 3 Imperméables, sans sable peuvent être perméables, présence de pétrole, augmente la température.
- 4 Investissement faible/moyen, durée de vie 20 ans, entretien simple.



LES ASPHALTES

- 1 Milieu urbain, possibilité de teinte claire pour un contexte plus rural.
- 2 Adaptés à tous véhicules, confort sonore.
- 3 Imperméables, pétrole/pétrochimie, augmentent la température.
- 4 Investissement moyen, durée de vie longue du fait de reprises aisées, entretien simple.



LES BÉTONS

- 1 Milieu urbain et milieu rural de centralité.
- 2 Adaptés à tous véhicules, confort sonore.
- 3 Imperméables ou perméables, augmentent la température mais possibilité de teinte claire pour la diminuer.
- 4 Investissement élevé, durée de vie longue, reprises délicates.



LES SABLES

- 1 Milieu urbain et milieu rural.
- 2 Confort piéton, espace loisir, peu adapté pour véhicules, confort sonore, marquage au sol impossible
- 3 Perméables ou imperméables avec liant, teinte claire diminue la température.
- 4 Investissement faible, durée de vie 10 ans, entretien contraignant.



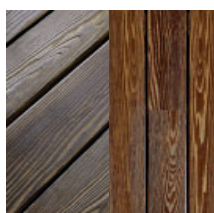
LES PIERRES ET PAVÉS

- 1 Milieu urbain et milieu rural de centralité.
- 2 Confort piéton, peu adapté pour véhicules, risque de glissement, peu de confort sonore.
- 3 Imperméables ou joints enherbés perméables, réemploi possible, teinte claire diminue la température, naturel et non polluant.
- 4 Investissement élevé, bonne durée de vie, réemploi possible, entretien facile.



LES REVÊTEMENTS ALVÉOLAIRES

- 1 Milieu urbain et milieu rural.
- 2 Confort piéton, espace loisir, peu adapté pour véhicules et modes doux, marquage au sol impossible.
- 3 Perméables, teinte claire diminue la température.
- 4 Investissement faible, durée de vie 5-10 ans, entretien contraignant.



LES BOIS

- 1 Milieu urbain et milieu rural.
- 2 Confort piéton, risque de glissement, non adapté pour véhicules, modes doux et terrain en pente.
- 3 Perméables, pas d'impact de température, naturel et non polluant.
- 4 Investissement moyen/élevé, durée de vie 10-15 ans, entretien délicat.

Contexte

Traditionnellement **les places de village** étaient plantées de grands arbres d'ombrage (tilleuls, platanes ...) qui s'inscrivaient dans le rythme des façades, sur le pourtour ou au milieu.

Ces places souvent piétonnes à l'origine, se sont ouvertes aux voitures qui ont généralement envahi tout l'espace disponible et l'ont modifié : coupe des arbres gênants, imperméabilisation des sols. De même les rues ont privilégié le stationnement aux arbres d'alignement.

Parallèlement les savoir-faire pour l'entretien et l'élagage des arbres se sont un peu perdus et l'on voit souvent des arbres mutilés dont la silhouette n'a plus rien d'esthétique ou de naturel.

Les squares, parcs et espaces verts des villes et villages constituent **des espaces précieux** d'embellissement, de repos, de moments partagés et de loisirs. Ils représentent la base de la trame verte urbaine qui pourrait être enrichie.

Les cours d'école par contre, très souvent bitumées, sont souvent des puits de chaleur et doivent être repensées.



Conservation des Platanes qui pourraient cependant être moins taillés Saint Edmond



Place perméable mais très peu plantée. Des arbres d'alignement structureraient mieux l'espace que les petits massifs.

Enjeux

Pour faire face au dérèglement climatique, les espaces publics ont un rôle à jouer : la végétalisation de la ville va pouvoir apporter un **confort physique** (baisse des températures, amélioration de la qualité de l'air), **psychologique** (apaisement des ambiances), **technique** (réduction du ruissellement, stabilisation des pentes) et participer au **maintien de la biodiversité**.

Les espaces verts existants doivent être préservés et si possible développés (nouvelles plantations).

Les espaces disponibles doivent être recensés et aménagés pour venir enrichir la trame verte : rues, parkings, placettes, mais aussi ce que l'on appelle «les délaissés» comme les talus, les élargissements de trottoirs inutiles, les bas-côtés.

La désimperméabilisation des sols va permettre de mieux infiltrer les eaux de pluie qui pourront profiter à la végétation.

Le réaménagement des cours d'école peut également participer à la végétalisation de la ville, tout en proposant des espaces de jeux plus variés aux enfants.

La gamme végétale doit évoluer pour aller vers des essences qui supportent les changements climatiques et notamment les grosses chaleurs et la sécheresse.



Arbre entouré d'une bordure qui empêche l'eau d'aller jusqu'au tronc. Le revêtement stabilisé par contre est favorable. Anglure-sous-Dun



Place végétalisée à Chauffailles avec un mélange d'essences (érables)



Les grands platanes conservés avec toute leur hauteur répondent à l'église de Saint Laurent en Brionnais



Plantation d'un petit arbre à la dimension de la place à Saint Racho qui viendra compléter l'espace.

Les collectivités peuvent mettre en place un barème d'évaluation de la valeur des arbres en fonction de ses caractéristiques individuelles et écologiques (dimension, essence, âge ...) et une évaluation du coût des dommages qui pourraient être causés par des travaux (élagage important, section de racines ...).

Recommandations

Il est recommandé de... :

- **faire l'inventaire de la végétation communale** : essence, état sanitaire ...
- **mettre en place un plan de gestion raisonnée** qui permet d'entretenir différemment les espaces selon leur localisation (espace de prestige devant la mairie ou l'église, espace d'entrée de ville, espace plus éloigné tondu moins souvent ...) et de prévoir le remplacement de la végétation inadaptée;
- **prévoir des plantations** à l'occasion de chaque nouveau projet (nouvelle rue, stationnement, espace public de lotissement ...);
- **former les techniciens communaux** aux techniques d'entretien respectueuses de la végétation et de ses rythmes et mettre en place des traitements naturels (zéro phyto);
- **associer la population** aux plantations quand c'est possible (micro-forêts).

Pour la pratique, il est recommandé de... :

- **repérer les réseaux souterrains** afin d'éviter les conflits avec les racines. Il existe des techniques où les réseaux sont installés dans un fourreau unique et résistant
- **mettre en pratique les techniques de fosses terre-pierre** qui permettent de stabiliser les arbres, d'éviter les tassements de terre et de favoriser la vie souterraine
- **modifier les bordures** de pieds d'arbres et massifs pour profiter du ruissellement
- **choisir des tailles de végétaux adaptées** au contexte : arbres de grand développement, arbres menés en très haute tige sans branches basses, arbres de petits développement ; forme en cépées à plusieurs troncs résistants bien à la sécheresse ...
- **privilégier les espèces vivaces** dans les massifs pour faire une structure pérenne. Bien enracinées elles résisteront mieux à la sécheresse. Les bulbes et les annuelles seront plantées dans des «poches»
- **privilégier des espèces favorisant la biodiversité** (espèces mellifères) et installer des nichoirs pour faire revenir les oiseaux
- **utiliser des espèces locales** adaptées au climat et se fournir auprès des pépinières locales. Le label «Végétal Local» est un gage d'origine. Il est utilisé pour les arbres, arbustes et même les graines des pelouses
- **ne pas laisser le sol nu** afin de limiter l'évaporation et les mauvaises herbes. Il existe de nombreuses sortes de paillages naturels : copeaux de bois, broyat issu des tailles de haies, briques concassées, galets ...
- pratiquer une **tonte raisonnée** qui sera plus fraîche, accueillera plus de biodiversité et demandera moins de travail



Plantations récentes d'alignements à La Clayette. Les arbres vont donner de l'ampleur à l'espace et unifier le front urbain face au château



Cour d'école réaménagée pour la végétaliser et créer une variété d'espaces tout en gardant des zones en enrobé pour les jeux de ballons et les cycles - Chasse sur Rhône (69)



Chemin piétons/cycles en béton aux abords largement végétalisés avec une ambiance un peu «forestière» qui donne une image de fraîcheur - Saint-Priest (69)

■ II. ARCHITECTURE





Préambule :

Quoi et pour qui ?

Cette partie formule un certain nombre de recommandations pour aider les maîtres d'ouvrages (habitants, communes, département mais aussi aménageurs, promoteurs, constructeurs...) et maîtres d'œuvre (architectes, urbanistes, paysagistes...) à composer une architecture en lien avec les spécificités du territoire, au service de la qualité du cadre de vie et de l'attractivité résidentielle, touristique et plus largement économique.

Ces recommandations sont détaillées dans un ensemble de 6 fiches organisées selon les typologies du bâti. Elles sont à consulter en fonction d'un sujet précis en lien avec un projet ou pour la simple information du lecteur.

Pourquoi ?

S'inscrire dans une histoire commune

Construire ou rénover, c'est répondre à des besoins et des envies en composant avec un site et son histoire. Chaque bâtiment, chaque maison, chaque élément est à considérer car il marque à long terme un paysage qui dessine l'identité du territoire.

Préserver et innover

L'enjeu patrimonial est primordial dans l'intégration et la transmission de notre héritage aux générations futures. Toutefois, le but de ce cahier n'est pas de promouvoir le retour à une vie passée. Il a pour objectif de donner des clés pour composer des projets qui intègrent les innovations et les besoins actuels, tout en respectant les spécificités locales et le patrimoine qui nous est donné.

Construire pour soit et pour les autres

Un projet réussi est un projet qui donne une réponse équilibrée à des enjeux multiples (besoin, implantation, forme, esthétique, économie, paysage, environnement...), tout en considérant les exigences extérieures.

Considérer l'environnement extérieur

On parle souvent de la construction, mais on oublie parfois ses abords et les extérieurs. Le terrain, ses limites, ses accès et son organisation forment l'écrin de la construction qui prolonge l'espace de vie intérieur. Il participe à l'expression de l'architecture en l'accompagnant. Il peut la magnifier comme la desservir. Pour chaque projet, l'extérieur est à composer en fonction de l'architecture, de l'environnement, du voisinage mais aussi de la rue, pour créer un espace favorable à tous, dans le paysage proche comme lointain.

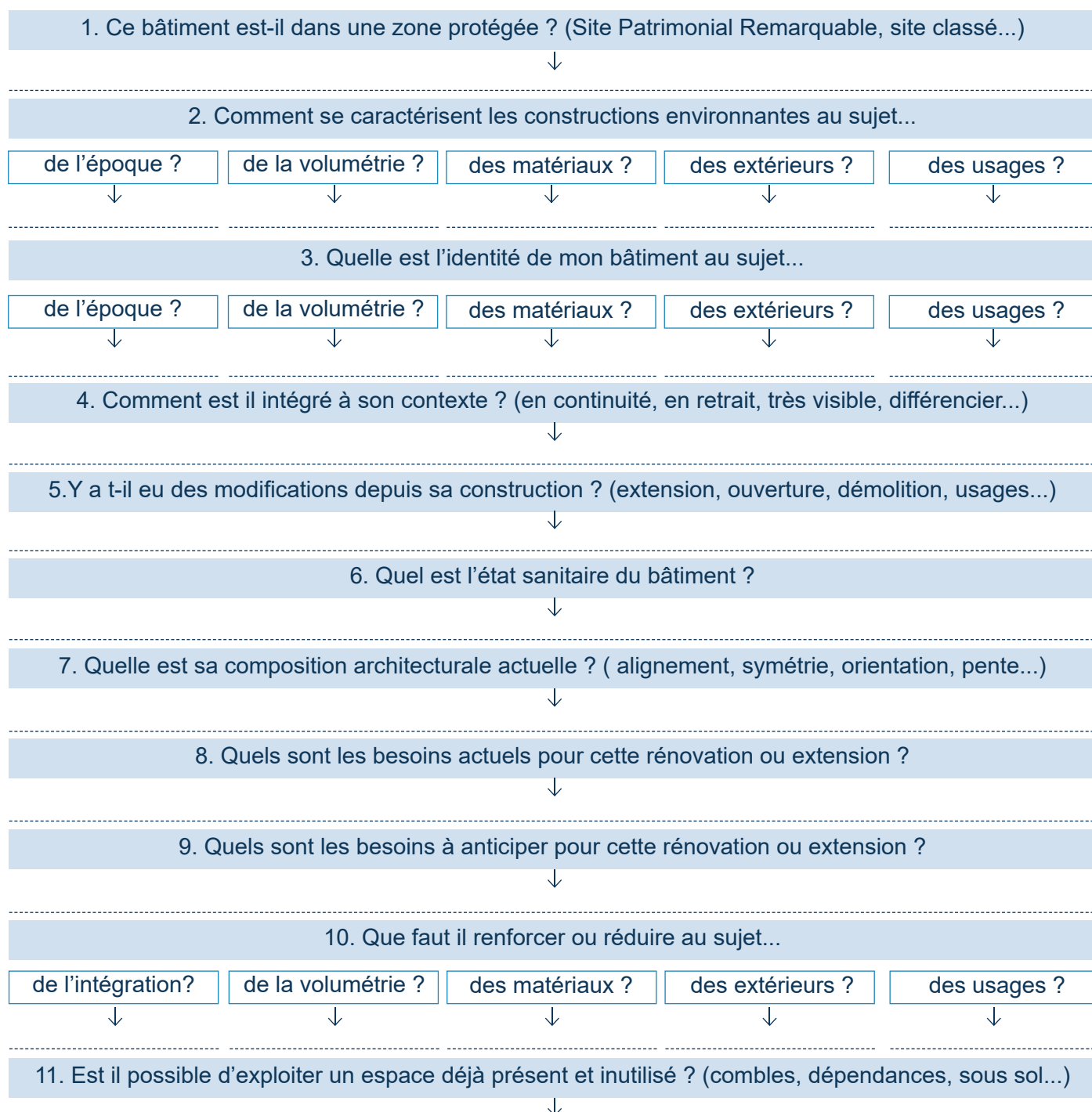
Comment bien définir les intentions de projet ?

Il n'est pas toujours évident d'avoir des intentions de projet claires pour une construction neuve ou un travail sur l'existant. On se focalise souvent sur un problème à résoudre ou un élément à améliorer, mais on oublie souvent les autres sujets. Qu'il soit à revaloriser ou à créer entièrement, la conception d'un espace construit touche à beaucoup de sujets qu'il faut anticiper le plus tôt possible.

Que ce soit lors d'une intervention sur l'existant ou lors d'une construction neuve, il est important de comprendre que le projet doit dialoguer avec l'histoire du site. Tout ce qui est déjà là participe grandement à la définition du dessin et des intentions de projet. C'est pourquoi il est primordial de commencer par interroger le contexte construit, paysager et urbain aux regards des époques et des enjeux actuels. Après une première analyse, il faut voir comment le projet peut répondre aux besoins tout en se raccrochant à l'existant (en rénovation ou en neuf), en respectant l'histoire des lieux.

Voici quelques questions qui ont pour but de poser dès le début une liste d'intentions, avant de commencer toutes démarches de projet.

Se poser les bonnes questions pour la rénovation ou l'extension d'un bâtiment existant :



Se poser les bonnes questions pour la construction neuve :

1. Ce bâtiment est-il dans une zone protégée ? (Site Patrimonial Remarquable, site UNESCO...)



2. Quels sont les besoins actuels pour le projet ?



3. Quels sont les besoins futurs à anticiper ? (évolution d'usage, confort, climat...)



4. Comment se caractérisent les constructions environnantes au sujet...

de l'époque ?



de l'implantation ?



de la volumétrie ?



des matériaux ?



des ouvertures ?



des clôtures ?



des usages ?



des extérieurs ?



des protections? (vent, pluie, soleil...)



5. Quelle similitudes ou différences mon projet doit il avoir avec son contexte au sujet...

de l'implantation ?



de la volumétrie ?



des matériaux ?



des ouvertures ?



des clôtures ?



des usages ?



des extérieurs ?



des protections? (vent, pluie, soleil...)



6. Le projet prend il en compte les vues depuis...

l'intérieur ?



l'extérieur proche ?



l'extérieur lointain ?



7. Lors de la conception, le projet prend-t-il en compte les enjeux suivants ?

Contexte / Histoire

Esthétique / Harmonie

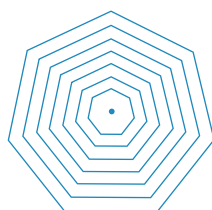
Économie / Budget

Besoins / Envies

Confort / Énergies

Ecologie / Biodiversité

Praticité / Fonctionnalité



8. Qu'en est il des enjeux les moins pris en compte ? Comment mieux les intégrer ?



Contexte

Le Brionnais Sud Bourgogne accueille sur son territoire quelques châteaux et domaines à l'architecture variée. Ils témoignent d'un certain art de vivre et de bâtir qui ont façonné le paysage.

Ces édifices sont parfois accompagnés de fermes, de bâtiments agricoles, de chapelles, de pavillons ou d'éléments architecturaux plus ou moins intéressants.

Ces constructions sont de véritables compositions qui forment un tout, souvent en lien avec un jardin, un parc, des cultures ou un bois. Ainsi, le bâti et la végétation vont de pair et forment un paysage qui a toute son importance sur le territoire.



Château de Drée et son jardin à Curbigny

Enjeux

Ce patrimoine facilement remarquable paraît intouchable, mais il est pourtant très fragile.

Un des facteurs discrets mais majeurs qui génère sa destruction est **la division des domaines**. Ce découpage modifie la composition paysagère qui accompagne ce patrimoine architectural, et laisse parfois la place à de nouvelles constructions qui dénotent avec l'environnement du domaine ou du château.

De par le niveau de détails et parfois la singularité de l'architecture, leur entretien peut paraître contraignant pour les propriétaires.

Néanmoins il est important d'être vigilant au **remplacement de certains éléments architecturaux** (menuiserie, volet, portails et grilles...) ou certains **revêtements** (reprise d'enduit, recouvrement des pierres...) pour ne pas dénaturer l'ensemble.

L'**évolution des usages** (création ou bouchage de baies, installation de rampe...) et/ou la mise à niveau du logement au **confort contemporain** (installation de stores, éléments techniques...) peuvent aussi engendrer des modifications inadaptées. Ces transformations doivent prendre en compte la composition d'origine des façades.

Les **modifications de toiture** peuvent aussi être à l'origine d'une transformation importante de la composition d'ensemble. Cela peut se produire par la création de lucarnes ou la simplification de son dessin.

Le cas des **extérieures, des jardins et des dépendances** sont à ne pas délaisser. La construction principale est généralement mise en scène par un espace ouvert (cour, pelouse, pièce d'eau). La modification des abords, même les arrières-plans, peut ainsi complètement perturber la **lecture paysagère du domaine**.



Château de La Clayette et son parc.



Château de Van de Walle à Saint Igny de Roche



Composition des jardins et alignements d'arbres au Château de Drée

Recommandations

Il est recommandé de...

VOLUMÉTRIE

- **préserver la volumétrie** ; proscrire l'ajout de volumes complexes, fractionnés, et au langage architecturale en rupture avec l'existant (style inadapté...);
- au besoin d'une éventuelle extension, **repérer la hiérarchie des volumes et comprendre les différents corps du bâtiment ancien et les extensions déjà présentes pour intégrer correctement le nouveau volume**;

TOITURE

- **utiliser un type de tuiles proche de celui d'origine**;
- **ne pas créer de lucarnes**;
- **ne pas simplifier le dessin et le profil de la toiture**;

BAIES

- **ne pas boucher les baies existantes**;
- **éviter la création de baies, ou les placer de manière à respecter l'harmonie et la composition d'origine, et s'inspirer des proportions existantes**;
- **conserver au maximum les portes et menuiseries d'origine en bois**;
- **proscrire les coffres extérieurs de volets mal intégrés**, ainsi que les menuiseries PVC qui banalisent les façades;

FAÇADE

- **respecter les teintes et les revêtements existants**;
- **conserver les éléments architecturaux existants** (marquises, garde-corps, corniches...);
- **intégrer les éléments de dispositifs d'énergies** à l'architecture et au paysage (Cf [Fiche-OAP-7-La conception bioclimatique](#));

EXTÉRIEUR

- **préserver la composition des jardins, les allées, les cours, les arbres importants**;
- **ne pas minimiser les dépendances ou les constructions annexes**;

CLÔTURES

- **conserver la composition des limites existantes** (murets, haies, grilles...);
- **préserver les portails existants** ou les remplacer dans le même esprit;
- **ne pas intégrer de clôture** lorsqu'elles étaient absentes depuis la composition d'origine.



Château de Chevannes à Saint Racho. Conservation des murets, des arbres et des plantes grimpantes. Conservation des visibilités.



Une des entrées du Châteaux du Branchet à Châteauneuf avec conservation d'un écrin végétale et de l'esprit de l'entrée



Entretien des jardins et mise en valeur du Château de Drée



Revêtement inadapté au pied de la tour du Château de Grandvaux à Varennes-sous-Dun



Maintien de l'absence de clôture, qui met en valeur un paysage dégagé autour du Château à Saint Racho

Contexte

Les maisons bourgeoises se différencient des maisons rurales de par leurs façades davantage dessinées. Il existe différents styles architecturaux selon la date de construction, mais on retrouve tout de même des caractéristiques communes.

Elles se remarquent par la présence de modénature en façade (bandeaux, encadrements en pierre, corniches, etc...) et une charpente parfois travaillée. Les maisons bourgeoises sont toujours parallèles à la voie et s'implantent sur la rue ou en retrait, bien séparées du domaine public par un muret surmonté de grilles ou accompagné de végétation. Un portail borné de deux piliers marque l'entrée.

La volumétrie est plutôt élancée de part la forte pente de toiture qui marque des lignes verticales et étire la façade.

Les ouvertures souvent verticales mettent en évidence la hauteur importante des étages. Les baies sont généreuses et les menuiseries à petits bois habillent la façade.

Souvent on remarque un travail des gardes corps et parfois une composition d'éléments en céramiques ou en briques qui apporte du relief à la façade.



Maison bourgeoise à Chauffailles



Modénature et détails de charpente à Chauffailles.

Enjeux

Les maisons bourgeoises se différencient des habitations plus récentes. Leur architecture est plus travaillée et elles sont les témoins de savoir-faire et d'un art de vivre passé.

C'est pourquoi leur entretien dans le respect de la composition originale est primordiale. Il faut être vigilant lors du **remplacement de certains éléments architecturaux** (menuiserie, volet, portails et grilles...), que ce soit sur l'élément lui-même (dessin, revêtement, matériaux...) comme de **sa mise en œuvre**.

L'**évolution des usages** (bouchage de baies, création d'ouvertures...) et la mise à niveau du logement au **confort contemporain** (installation de stores, éléments techniques...) sont souvent à l'origine de l'atteinte portée à ces maisons.

Les **modifications de toiture** peuvent aussi être à l'origine d'une transformation importante de la composition d'ensemble. Cela peut se produire par la création de lucarnes ou la simplification de son dessin.

Le cas des **extérieurs, des jardins et des arbres importants** sont à ne pas délaissier. Il faut les considérer autant que le reste, car ces maisons bourgeoises ont été conçues de manière globale, pour mettre en valeur la construction principale.



Conservations des grilles et portails. Mais malgré des menuiseries type «petits bois», la proportion du découpage des carreaux et l'utilisation du PVC marquent trop la façade et les coffrets des stores sont visibles. Il serait préférable de les teindre dans une couleur plus foncée ou de les réaliser en bois. Il en va de même pour la porte d'entrée

Recommandations

Il est recommandé de...

VOLUMÉTRIE

- en cas d'agrandissement, **valoriser l'espace disponible** pour augmenter la surface (grange ou comble)
- **préserver la volumétrie** ; proscrire l'ajout de volumes complexes, fractionnés, et au langage architecturale en rupture avec l'existant (style inadapté...)
- au besoin d'une éventuelle extension, **repérer la hiérarchie des volumes et comprendre les différents corps du bâtiment ancien et les extensions déjà présentes pour intégrer correctement le nouveau volume**



Conservation de la porte d'entrée en bois à Chauffailles



Conservation des modénatures, finitions et menuiseries à Chauffailles

TOITURE

- **utiliser un type de tuiles proche de celui d'origine**
- **ne pas créer de lucarnes**
- **ne pas simplifier le dessin et le profil de la toiture**

BAIES

- **ne pas boucher les baies existantes**
- **éviter la création de baies, ou les placer de manière à respecter l'harmonie et la composition d'origine, et s'inspirer des proportions existantes**
- **conserver au maximum les portes et menuiseries d'origine en bois. Proscrire les coffres de volets apparents extérieurs, ainsi que les menuiseries PVC qui banalisent les façades**
- **proscrire les coffres extérieurs de volets mal intégrés**, ainsi que les **menuiseries PVC** qui banalisent les façades

FAÇADE

- **respecter les teintes et les revêtements existants**
- **conserver les éléments architecturaux existants** (marquises, garde-corps, corniches...)
- **intégrer les éléments de dispositifs d'énergies** à l'architecture et au paysage (Cf [Fiche-OAP-7-La conception bioclimatique](#))

EXTÉRIEUR

- **préserver la composition des jardins, les allées, les arbres importants**
- **ne pas minimiser les dépendances ou les constructions annexes**

CLÔTURES

- **conserver la composition des limites existantes** (murets, haies, grilles...)
- **préserver les portails existants** ou les remplacer dans le même esprit

Contexte

Les centres-bourgs déclinent différentes formes urbaines découlant des typologies de bâti. Ils peuvent être denses et très marqués ou parfois plus diffus selon leur importance.

Les maisons de bourg ont plusieurs implantations et typologies possibles. Dans les villes plus importantes (La Clayette et Chauffailles) on retrouve une implantation plus souvent parallèle et alignée à la rue, délimitant plus clairement l'espace public. Elles sont très souvent accolées les unes aux autres formant un front bâti continu. Leurs façades sont tramées et leurs toitures sont à deux pans. Les rez-de-chaussée peuvent parfois être commerçants avec des devantures plus ou moins travaillées souvent en bois. Il existe différents styles selon les époques mais les principes architecturaux restent les mêmes.

Dans les centres des petits bourgs, on retrouve un mélange entre fermes et maisons anciennes qui s'installent souvent de manière perpendiculaire à la voie et dessinent parfois une cour (Cf [Fiche-CRAUP-4-Fermes et bâtiments agricoles anciens](#)). On retrouve des maisons à la façade moins ordonnée et implantées de manière plus irrégulière en retrait de la voirie. Leur hauteur s'arrête au R+1 + combles.

On note aussi une typologie de maisons couvertes par une toiture à quatre pans et dont la façade est plus ordonnée. Cette typologie est indépendante des bâtis voisins. Parfois alignée sur la rue ou parfois isolée par un muret, elle peut être totalement entourée d'un jardin. Les ouvertures restent plus hautes que larges, et leur taille se réduit aux étages supérieurs.



Maisons de bourg accolées à La Clayette



Maison de bourg à Saint Racho



Maison de bourg isolée avec muret à Chassigny sous Dun

Enjeux

Ces constructions plus ou moins anciennes constituent un patrimoine plus ordinaire que les châteaux ou les maisons bourgeoises, cependant, elles participent à l'identité du territoire et composent le paysage urbain.

Dans les centres-bourgs, l'intégration des nouvelles devantures commerciales est un véritable enjeu pour la mise en place d'une composition cohérente des façades et de la rue. Quant aux devantures anciennes, il est important de les valoriser, car elles font partie de l'histoire locale.

Dans les zones plus rurales, la composition assez simple des maisons et le dessin sobre des éléments architecturaux peuvent facilement être déséquilibrés. De ce fait, la modification des revêtements (matériaux de couverture, reprise des enduits...) ou l'ajout et la modification d'éléments (menuiseries, volets, panneaux solaires, paraboles...) doivent être bien réfléchis car chaque matériau et chaque élément composent ce patrimoine.



Maison de bourg isolée à Saint Maurice Lès Chateaufort



Maisons de bourg accolées avec rez-de-chaussées commerçants à Chauffailles

Recommandations

Il est recommandé de...

IMPLANTATION

- en cas d'agrandissement, **valoriser l'espace disponible** pour augmenter la surface (comble, garage...)
- si besoin, créer une extension qui s'inscrit **dans un même rapport au site et au terrain que l'existant** en respectant la volumétrie et le rapport au jardin

FAÇADE

- **respecter les principes de façade** ordonnée et les proportions d'ouvertures
- **respecter les teintes** du territoire et observer les teintes des bâtiments environnants
- **intégrer les éléments de dispositifs d'énergies** à l'architecture et au paysage (Cf **Fiche-OAP-7-La conception bioclimatique**)

BAIES

- **conserver au maximum les portes et menuiseries d'origines en bois.** Proscrire les coffres de volets apparents extérieurs, ainsi que les menuiseries qui perturbent la composition des façades ou celles en **PVC** qui banalisent la façade
- **privilégier les volets traditionnels en bois**
- **privilégier les menuiseries à petits bois** pour les constructions anciennes

CLÔTURE

- **traiter les murets, parfois surmontés de grille, pour conserver l'espace en retrait de la voie**
- **conserver une clôture de type muret en pierre ou dans les teintes de façade du centre bourg**

REZ-DE-CHAUSSÉE

- **conserver les devantures anciennes** des commerces et les peindre dans les tons des menuiseries
- **gérer discrètement les enseignes**, sans surcharger la façade



Bouchage du rez-de-chaussée et création d'ouvertures qui sont en rupture avec le rythme de la façade. Absence de revêtement



Fenêtres en bandeau qui ne correspondent pas aux façades traditionnelles, et revêtement terne



Présence de volets roulants qui surchargent les baies de par leur couleur trop blanche et leur position non intégrée à la maçonnerie



Maison implantée en retrait de la rue, en rupture de l'alignement de façade et qui donne une vue directe sur un espace de stationnement. Cette «cour» pourrait être accueillie de la végétation pour structurer la rue, isoler la maison et offrir un espace plus agréable



Rénovation de façade avec un bel enduit, mise en valeur des pierres, intégration du coffret dans le muret. Point négatif sur la porte en PVC trop blanche et au style peu intégré qui surcharge la façade. Elle serait préférable en bois avec une vitre simple.



Belle maison de bourg ancienne. Le dessin des menuiseries et de la porte est adapté, mais leur revêtement en PVC blanc est trop voyant. L'ajout de garde corps, d'une porte de garage et d'une baie vitrée rouge vif est trop marqué - Saint Racho

Contexte

Dans le pays du Brionnais, une grande partie des constructions est ou était liée à l'**activité d'élevage bovins**.

On observe ainsi de nombreuses **fermes ou d'anciens bâtiments agricoles** de différentes typologies dispersées sur le territoire. Pour ces fermes, il existe deux structures de bâti récurrentes: les **bâtiments linéaires** et les **bâtiments organisés autour d'une cour**. Leur volumétrie reste simple, d'une hauteur de R+1 + combles. La toiture est assez pentue et haute, ce qui dessine des pignons fortement présents dans le paysage.

De manière générale, ces corps de fermes sont implantés en fonction du soleil et des vents dominants. A l'origine, l'habitation ne représente qu'une petite partie de la construction, ce qui met en évidence un quotidien centré sur l'activité agricole. On peut remarquer des extensions accolées et alignées au bâtiment principal, souvent moins hautes, marquant une rupture de toiture et de volumétrie.

Dans certains cas, on remarque **une greffe due à l'essor économique des exploitations**, accolée ou non, une typologie différente et moins ancienne destinée au logement dans un nouveau volume en R+2 + combles. Cet ajout se distingue aussi par sa façade composée symétriquement, sa toiture souvent à quatre pans et parfois des pierres d'angles et des encadrements de fenêtres qui lui donnent un caractère **plus composé et plus citadin**.

Les matériaux utilisés sont ceux du site : calcaire, granit ou argile, bois proche pour la charpente et tuiles en terre cuite des argiles. Cela respecte ainsi les tonalités du paysage en s'inscrivant dans des teintes chaudes. On note souvent la présence d'un ou plusieurs grands arbres feuillus qui accompagnent la ferme.



La ferme typique située à Dyo : en longueur avec extension en continuité et présente au milieu de ses terres



Ancienne ferme organisée autour d'une cour à Coublanc



Ancienne ferme avec façade symétrique à Saint Symphorien des Bois

Enjeux

L'enjeu de ces fermes est principalement la conservation de leur caractère d'origine. **L'évolution des activités et les nouvelles exigences de confort** du logement sont des raisons qui peuvent engendrer une dénaturation de ce patrimoine.

Bien évidemment, ces constructions doivent muter en fonction des besoins. Mais il est important **d'être vigilant aux modifications apportées sur l'existant** (revêtements, bouchage de baies...) et sur l'intégration d'éléments ajoutés ou remplacés (menuiseries, volets, climatisation, panneaux solaires, clôtures...)

C'est souvent l'**accumulation de détails** qui modifie fortement l'existant.



Composition de façade des bâtiments traditionnels répandus. ©Fiches recommandations Charolais Brionnais

Recommandations

Il est recommandé de...

IMPLANTATION

- en cas d'agrandissement, **valoriser l'espace disponible** pour augmenter la surface (grange ou comble);
- si besoin, créer une extension **qui s'inscrit dans un même rapport au site et au terrain que l'existant**;

VOLUMÉTRIE

- **conserver les proportions existantes entre la hauteur de la façade et la toiture**; repérer la hiérarchie des volumes et comprendre les différents corps du bâtiment ancien et les extensions déjà présentes;
- **préserver la volumétrie simple**; proscrire les constructions aux volumes complexes, fractionnés, et au langage architectural en rupture avec l'existant (style néo-provençale, colonnade...);

TOITURE

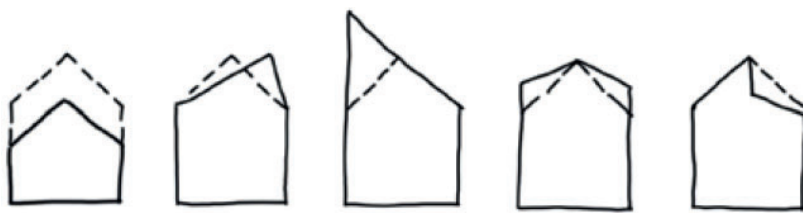
- **utiliser des tuiles plates terre cuite et privilégier la pose de tuiles de faîtage à sec**; limiter la pose de châssis de toit; **conserver les proportions de la toiture et respecter des pentes de toiture adaptées aux contraintes climatiques entre 40° et 45°**;

BAIES

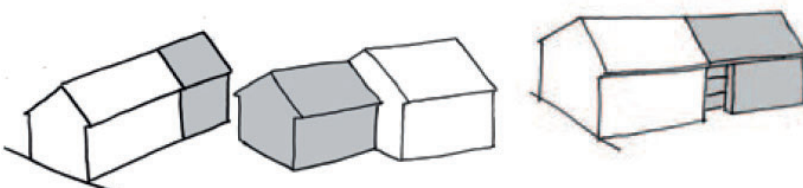
- **privilégier les grandes ouvertures au sud**;
- **s'inspirer des proportions des portes de granges et des ouvertures présentes**, puis conserver une proportion plus haute que large
- **conserver au maximum les portes et menuiseries d'origine en bois**. Proscrire les coffres de volets apparents extérieurs, ainsi que les menuiseries PVC qui banalisent les façades;

FAÇADE

- **conserver des pignons peu percés**;
- **respecter les teintes du territoire et observer les teintes des bâtiments environnants**;
- **utiliser des revêtements autres que l'enduit classique** comme du bardage bois ou métal pour contraster avec l'existant sans dénoter;
- **intégrer les éléments de dispositifs d'énergies** à l'architecture et au paysage (Cf [Fiche-OAP-7-La conception bioclimatique](#));
- **planter des arbres tige feuillus** (Cf [Fiche-CRAUP-6-Le végétale chez soi](#)).



Mauvais exemples de modification de pente de toiture et de déplacement du faîtage. ©Fiches de recommandations du Pays Charolais Brionnais



Bons exemples d'extension de bâtiment s'adaptant au volume d'origine. ©Fiche de recommandations du Pays Charolais Brionnais



Bons exemples de rénovation d'une ancienne ferme typique à Baron, Grand Charolais : emploi de la grande porte pour baie vitrée et respect des teintes. ©Charte de qualité architecturale et paysagère du Charolais Brionnais



Utilisation de bois pour la rénovation du bâtiment ancien à Mussy sous Dun et bonne proportion des ouvertures tout en conservant les murs existants en pierre



Bon exemple d'extension de ferme qui s'intègre dans le paysage à Saint Laurent en Brionnais. Les teintes des revêtements sont adaptées à leur environnement. La volumétrie et les ouvertures sont cohérentes et simples



Bonne rénovation avec mise en valeur de la pierre, menuiseries bois adaptées et dessins de l'ouverture de la grange simples et cohérents



Extension d'un ancien corps de ferme contemporain, avec utilisation de revêtement bois qui s'adapte bien au paysage en reprenant les volumes et les teintes traditionnelles - Centre Léonce George, Chauffailles



Store, menuiserie, coffret et éléments techniques nuisibles sur la façade. Il serait préférable d'avoir une menuiserie et un store de couleur plus sombre ou d'une autre matière que le PVC. Le coffret du store devrait être intégré à la maçonnerie ou positionné derrière un lambrequin. Puis les éléments techniques pourraient être regroupés de manière plus discrète pour ne pas surcharger la façade

Contexte

Que ce soit en extension des centres bourgs, dans des lotissements entièrement créés ou en plein milieu des terres agricoles, les maisons individuelles se sont développées depuis les années 1950.

Différentes typologies ont émergé depuis les premiers modèles de la maison sur butte ou de la maison sur sous-sol. Plus récemment on observe l'installation de ces maisons standardisées avec les modèles de plain pied, celui du pavillon méditerranéen ou encore de la maison contemporaine cubique.

Ces maisons sont souvent implantées en milieu de parcelle avec une clôture opaque qui marque fortement le paysage. La volumétrie, les teintes et les matériaux utilisés sont parfois en rupture complète avec les caractéristiques locales.

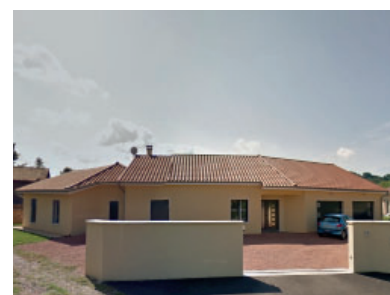
On les retrouve en particulier dans les extensions des bourgs comme à La Clayette et Chauffailles, mais aussi dans les plaines des villages.



Maison de style provençale sur butte à La Clayette



Lotissement de maisons sur sous-sol à La Clayette



Maison de plain pied à Chauffailles

Enjeux

Malgré le caractère éloigné de l'architecture locale, ces villas et pavillons sont fortement présents dans le paysage du Brionnais.

Contrairement aux **constructions traditionnelles isolées** (Cf [Fiche-CRAUP-4-Fermes et bâtiments agricoles anciens](#)), ces habitations prennent rarement en compte le terrain, les formes, le paysage, le climat, les matériaux ou encore les savoir-faire locaux.

Il faut être vigilant à la construction de ces maisons «préconçues». Même s'il existe des propositions variées de formes et d'aspects, le dessin standardisé de ces maisons, l'emploi de matériaux inadaptés au site et la multiplicité de formes peu adaptées à l'architecture traditionnelle **banalisent le paysage en niant les caractéristiques locales du Brionnais**.

En cas d'**intervention sur le bâti existant**, il y a lieu de **retravailler les façades** (percements, teintes, éléments architecturaux...) L'aspect visuel de ces maisons est à mieux intégrer dans le paysage local. Un travail sur **les extérieurs** avec la plantation d'arbres, de haies bocagères ou l'installation de murets, peut permettre de faire le lien avec le paysage environnant et améliorer l'intégration des constructions neuves.

De plus, la majorité de ces maisons **ne proposent pas une intégration bioclimatique** (vents, ensoleillement, inertie, ventilation...), ce qui ne favorise pas les économies d'énergies et pousse au rajout d'éléments techniques souvent mal intégrés.



Malgré un esprit de construction «traditionnelle» (muret en pierre, volets et porte en bois, tuiles terre cuite...), cette maison récente de style provençale (arcades, tourelle, fenêtre en plein cintre...) est à proscrire. Sa forme trop complexe ressort fortement dans le paysage, et ses détails n'ont rien à voir ni avec les constructions typiques du Brionnais, ni avec un esprit contemporain



Bon exemple de haie bocagère qui permet de mieux intégrer le pavillon

Recommandations

Il est recommandé de...

IMPLANTATION

- **valoriser en cas d'agrandissement, l'espace disponible** pour augmenter la surface (garage ou espace de rangement inexploité...), et ainsi éviter une extension disgracieuse
- **privilégier si besoin, une extension qui allonge le bâtiment**, pour reprendre des volumétries plus adaptées au bâti rural ancien (Cf Fiche-CRAUP-4-Fermes et bâtiments agricoles anciens)

VOLUMÉTRIE

- **privilégier en cas d'agrandissement et de construction, les volumes simples**, qui n'ajoutent pas de complexité au volume existant (décroché, retrait, surélévation sur une seule partie...)

TOITURE

- **remplacer les tuiles «provençales» par des tuiles plates de terre cuite traditionnelles**
- **respecter des volumétries et pentes de toiture traditionnelles** (Cf Fiche-CRAUP-4-Fermes et bâtiments agricoles anciens)

FAÇADE

- **intégrer les dispositifs liés à l'énergie** dans l'architecture et le paysage (Cf Fiche-OAP-7-La conception bioclimatique)
- **planter des arbres tiges feuillus** pour intégrer ces maisons dans le paysage (Cf Fiche-CRAUP-6-Le végétal chez soi)

BAIES

- **s'inspirer des proportions des baies, portes de granges ou toutes autres ouvertures traditionnelles** en conservant une proportion plus haute que large (Cf Fiche-CRAUP-4-Fermes et bâtiments agricoles anciens)
- **privilégier des menuiseries, portes et volets en bois** (Cf Fiche-CRAUP-4-Fermes et bâtiments agricoles anciens)

CLÔTURE

- **planter des haies bocagères** pour délimiter le terrain lorsque le pavillon se trouve au milieu des terres agricoles
- **installer des murets à l'image de ceux existants** lorsque le pavillon se trouve dans la continuité des centres bourgs. Le muret ne doit pas forcément être en pierre mais doit respecter les proportions de l'ancien (hauteur, largeur ...) et être enduit s'il est en béton ou parpaings



Maison inadaptée de style provençale (teinte trop marquée, colonne avec corniche...) Portail trop clair.



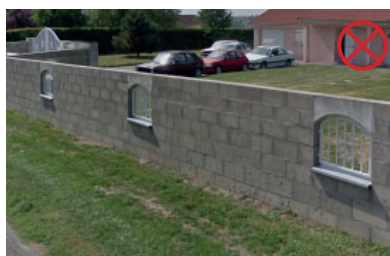
Maison inadaptée de style provençale (teinte trop marquée, arcades, colonnes avec corniche...).



Maison standardisée trop impactante dans le paysage. Le jardin entre la route et la maison pourrait être planté pour intégrer davantage la construction dans le coteau



Bon exemple de conservation des murets traditionnels en pierre sèche



Muret ajouré et grille sans lien avec les caractéristiques architecturales du territoire (muret plein, grille et ouverture en anse de panier...). Ce muret est trop complexe. Il serait préférable d'avoir un muret bar surmonté de grille ou doublé d'une haie



Maison trop impactante par ses proportions (façade cubique avec toiture plate), et par son enduit blanc qui ne correspond pas aux teintes locales, à Saint Racho

Contexte

Il existe une grande variété de jardins. Selon qu'il est petit ou grand, avec ou sans relief, en pleine ville ou en bordure, existant ou à créer, les problématiques ne seront pas exactement les mêmes.

Dans le Brionnais beaucoup de terrains sont déjà végétalisés et bien souvent on «hérîte» d'un jardin qui ne va pas forcément convenir. Il faut cependant bien réfléchir avant de tout enlever car ce qui est en place résistera mieux. De même les lotissements gagnent à s'appuyer sur les réseaux de haies bocagères pour marquer les limites, et à garder les arbres isolés pour avoir de l'ombrage rapide. Cette attitude plus respectueuse de l'existant permet d'assurer une bonne insertion paysagère et de maintenir la biodiversité.

Le jardin particulier peut être vécu comme un espace intime que l'on souhaite laisser caché, mais aussi comme un espace de représentation où on apprécie de montrer la beauté de ce qu'on a planté.

Ainsi le «jardin de devant» va pouvoir participer au paysage commun de la rue, tandis que «le jardin de derrière» pourra rester davantage privé.

Mais de façon générale, la simplicité s'accorde mieux à l'ambiance bocagère du Brionnais.



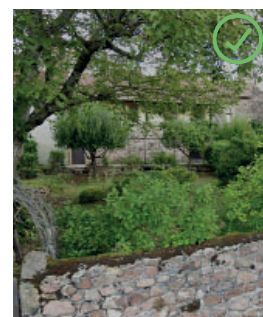
Mise en place d'une treille qui habille parfaitement la façade



Le muret ancien a été maintenu et accompagné de plantations arbustives.



La petite cour est aménagée simplement avec une haie variée et un petit massif.



Aménagement simple du jardin avec un arbre ancien et des arbustes sur la pelouse.

Enjeux

Pour qu'un jardin soit harmonieux et dure on peut s'inspirer des principes de la permaculture:

- **Observer et analyser le site** : connaître le cycle de l'eau, le cycle solaire, les vents dominants, le climat et les micro-climats, les types de sols
- **Valoriser la diversité** pour augmenter les interactions positives entre les êtres vivants, limiter les impacts des maladies ou des ravageurs
- **Planifier l'efficacité énergétique** pour économiser temps et énergie : définir des zones, de la plus fréquentée qui demandera plus de soins (maison, potager) à la plus éloignée (fond de jardin)
- **Imiter la nature**, par exemple en reconstituant les strates d'une forêt (grands arbres, petits arbres, arbustes, vivaces, couvre-sol)
- **Utiliser au maximum les ressources du jardin** : broyage des tailles de haies pour pailler, engrais issu du compostage, nettoyage et fertilisation du sol par les poules ...

Enfin il est essentiel de préserver au maximum la végétation existante (arbres, haies) qui a l'avantage d'être bien implantée et souvent d'assurer l'insertion paysagère de la construction.



La maison est isolée au milieu d'une pelouse nue. Pas d'arbres d'ombrage ni de haie qui aurait pu faire le lien avec les prés environnants



La haie taillée de thuyas sert à isoler la construction des regards mais elle la coupe surtout du reste du jardin. Une haie variée le long de la clôture rendrait le même service tout en embellissant les alentours



Le potager s'insère parfaitement entre les vieux murs. Il n'a pas forcément besoin d'être accolé à la maison



Un jardin bien fourni qui mêle légumes et plantations ornementales

Recommandations

Il est recommandé de...

- **acheter dans une pépinière locale** plutôt qu'en jardinerie. Même si l'espèce n'est pas vraiment «indigène» (comme le micocoulier par exemple), elle sera mieux adaptée au Brionnais.
- **choisir une forme d'arbre qui correspond à ses besoins** : un arbre tige fléchée pour les grands jardins, un arbre tige couronné pour les petits jardins, une cépée pour occuper rapidement l'espace.
- **si on a le temps, choisir des jeunes plants ou baliveaux** sera plus économique et plus résistant. L'achat d'un arbre tige permet de gagner du temps mais la reprise est plus difficile et il doit faire l'objet de soins (arrosages)
- **acheter en racines nues ou en motte** pour éviter les racines emmêlées et compactées des containers.

Les gammes végétales suivantes sont indicatives :

• Les arbres en alignement, en bois, en verger ou en isolé

Arbre de Judée, Aulne glutineux, Erable de Montpellier, Erable sycomore, Micocoulier, Frêne, Charme à feuilles de Houblon, Charme commun, Chêne vert, Chêne, Savonnier, Liquidambar, Platane, Mûrier blanc, Noyer commun, Tilleul à grandes feuilles, Pistachier de Chine, Zelkova, tous les fruitiers

• Les haies, mélange d'arbustes et de petits arbres

Abélia, Amélanchier, Aubépine épineuse, Aubépine monogyne, Bois joli, Bourdaine, Cerisier Sainte Lucie, Charme, Cornouiller mâle, Cornouiller sanguin, Cytise, Erable champêtre, Eglantier, Fusain d'Europe, Houx, Merisier, Noisetier, Prunellier, Rosiers arbustifs, Saule des Vanniers, Saule marsault, Saule pourpre, Sorbier des Oiseaux, Troëne commun, Viorne obier, Viorne lantane ... **plus pour les gourmands** : Cassis, Groseillier rouge et à maquereaux ...

• Les arbustes ornementaux

Cistes, Cotinus, Chèvrefeuille arbustif, Cognassier du Japon, Deutzia, Epine-vinette, Groseillier à fleurs, Lilas, Sauge de Jérusalem, Seringat, Spirée, Vionnes, Weigelia ...

• Les massifs, des vivaces, des bulbes et des rosiers

Bergenia, Campanule, Crocosmia, Echinacée, Euphorbe, Graminées, Hémérocalle, Marguerite, Nepeta, Rose trémière, Sauge à petites feuilles, Tanaisie, + les aromatiques (Absinthe, Hysope, Romarin, Sariette, Sauge officinale, Thym ...)

• En alternative à la pelouse, des couvre-sol

Cyclamen de Naples, Géranium vivace, Lamium, Lierre, Millepertuis, Pervenche ...

• Pour les pergolas et les façades, des grimpantes

Chèvrefeuille, Clématite, Faux jasmin, Glycine, Houblon, Polygonum, Rosier grimpant, Bignone



Tilleul à petites feuilles - Tilia cordata



Frêne - Fraxinus excelsior



Savonnier - Koelreuteria paniculata



Merisier - Prunus avium



Poirier à feuilles de Saule- Pyrus salicifolia



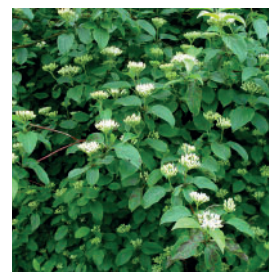
Pistachier de Chine automne Pistacia chinensis



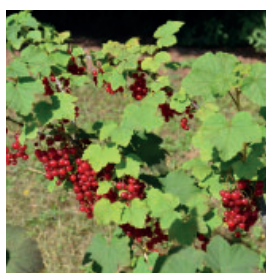
Sureau noir - Sambucus nigra



Abélia - Abelia grandiflora



Cornouiller sanguin - Cornus sanguinea



Groseillier - Ribes rubrum



Euphorbe - Euphorbia chariactis



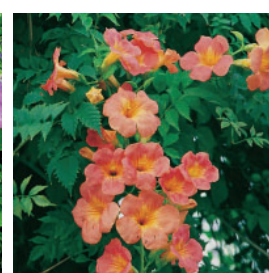
Sauge officinale - Salvia officinalis



Tanaisie - Tanacetum vulgare



Géranium vivace - Geranium sanguineum



Bignone - Campsis radicans

CBS : Coefficient de Biotope par Surface.

CPT : Coefficient de Pleine Terre.

Courbe de niveau : Lignes imaginaires qui relient tous les points de même altitude. Elles sont destinées à donner sur une carte un aperçu du relief réel.

Désimperméabilisation : Acte de rendre un sol à nouveau perméable, qui est souvent le premier pas vers la renaturation d'un espace.

GES : Gaz à Effet de Serre.

GNV : Gaz Naturel pour Véhicules.

Haie mono-spécifique : Haie composée d'arbres ou arbustes d'une seule et même espèce.

Îlot de chaleur : Phénomène selon lequel la température est plus élevée par rapport aux zones voisines, où par rapport aux normales saisonnières. Cela est souvent dû à une artificialisation trop importante du sol causée par les aménagements (construction, revêtement imperméable, couleur de revêtement, manque de végétation...).

Mobilité active (ou mobilité douce) : Forme de transport, qui n'utilise que l'activité physique humaine comme source d'énergie (vélo, trottinette, roller...).

PDU : Plan de Déplacement Urbain.

VELO

Bande cyclable : Voie exclusivement réservée aux cycles à deux ou trois roues sur une chaussée à plusieurs voies.

Couloir mixte bus/vélos : Voie réservée aux bus et ouverte aux cycles.

Double-sens cyclable : Voie à double sens dont un sens est exclusivement réservé à la circulation des cycles.

Piste cyclable : Chaussée exclusivement réservée aux cycles à deux ou trois roues.

Voie verte : Route exclusivement réservée à la circulation des véhicules non motorisés, des piétons et des cavaliers.

DPMVP : Directive de la Protection et de la Mise en valeur des Paysages.

EBC : Espace Boisé Classé

PENAP : Protection des Espaces Naturels Agricoles et Périurbains.

ZAP : Zone Agricole Protégée.

ZAN : Zéro Artificialisation Nette. La démarche fait partie du Plan Biodiversité et consiste à réduire au maximum l'extension des villes en limitant les constructions sur des espaces naturels ou agricoles en compensant l'urbanisation par une plus grande place accordée à la nature en ville. ZAN est un objectif fixé pour 2050. Il demande aux collectivités de réduire de 50% le rythme d'artificialisation et de consommation d'espaces naturels, agricoles et forestiers d'ici 2030 par rapport à la consommation mesurée entre 2011 et 2020. (Définition OFB Officielle Française de la Biodiversité).